UN PASS DANS L'IMPASSE

Prévention du suicide et promotion de la santé :

comment agir en amont et en présence d'idéations suicidaires ?

Public concerné

Agents des Centres PMS, agents des Services PSE, enseignants, directeurs d'école, éducateurs scolaires, professionnels investis dans les projets-pilotes « Cellules bien-être », travailleurs sociaux des Services d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert, les travailleurs des Centres de Planning Familial, services d'aide à la jeunesse, services de protection de la jeunesse, services d'aide aux justiciables, maisons de jeunes, centres d'information pour jeunes, Centres Locaux de Promotion à la Santé, services d'accrochage scolaire, conseils d'arrondissement d'aide à la jeunesse, services d'accueil et d'aide éducative ainsi que tous les professionnels en contact avec les jeunes.

Calendrier et lieux

- **Namur :** les 2, 3 et 10 février 2017 (Chaussée de Waterloo, 182 – 5002 Saint-Servais) ;
- **Liège :** les 6, 7 et 13 mars 2017 (Rue Neuve 18-22 – 4032 Chênée) ;
- **Nivelles** : les 20, 21 et 28 avril 2017 (Rue Saint-André, 1 – 1400 Nivelles) ;
- **Mons :** les 8, 9 et 15 mai 2017 (Boulevard Gendebien, 5-6 – 7000 Mons) ;
- **Arlon** : les 8, 9 et 16 juin 2017 (Rue de la Moselle 1, 6700 Arlon) ;
- **Namur** : les 18, 19 et 25 septembre 2017 (Chaussée de Waterloo, 182 – 5002 Saint-Servais) ;
- **Tubize** : les 16, 17 et 23 octobre 2017 (Chaussée de Mons, 228 – 1480 Tubize) ;
- **Ath** : les 16, 17 et 24 novembre 2017 (Rue du Fort, 48 – 7800 Ath) ;

Déroulement

- Horaire : 9h00 – 16h30 (1 pause matin et 1 pause après-midi [2x10'] + pause de midi [45']).
- Modalités de formation : échanges, apports théoriques et pratiques à partir des difficultés rencontrées par les participants.

Evaluations

- En fin de formation : discussion et debriefing.
- 3 mois après la formation : Evaluation par envoi de questionnaire.

Participation financière

- 50 euros

Formateurs

- Deux membres de l'équipe du Centre de prévention du suicide et d'accompagnement.